

Corné Lien

www.corne.fr



Lâcher de ballons à Corné

SOMMAIRE

Editorial

- Inquiétude pour une fermeture de classe d'école à Corné... p. 2

Vie municipale

- Hommage à Claude LEPROUST... p. 2
- Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 avril 2011 p. 3 à 4
- Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2011 p. 5 à 6
- Arrêté préfectoral : eau p. 6
- Récupération bois de chauffage p. 6
- Arrivée d'un nouvel opérateur ADSL p. 6

Education

- Les élèves de l'école élémentaire au cinéma p. 7

Infos pratiques

- SMICTOM p. 7

Social

- Repas des aînés p. 8

La parole aux associations

- Comité des fêtes p. 8
- Forum des associations p. 9
- Association Commerçants et Artisans p. 9
- L'O.M.A., Les Accropat's, Le Vélo Loisirs Club p. 9
- Association Danse Fitness Gymnastique p. 9
- Association Culturelle p. 10 à 11

Agenda

p. 8



Corné



Madame, Monsieur,

Inquiétude pour une fermeture de classe d'école à Corné...

L'inquiétude face à la possible fermeture d'une classe d'école à Corné n'est pas levée. Nous avons déjà passé deux dates importantes en avril et en juin qui ont permis de repousser la décision de fermeture d'une classe à l'école élémentaire. Ce n'est pas terminé, la rentrée de septembre sera déterminante. L'inspection académique doit tenir compte des derniers mouvements d'élèves et seule la comptabilité réelle à la rentrée des classes fera l'arbitrage.

La mise en avant de la construction de nouveaux logements au « Clos de la Motte » est venue assouplir la décision de fermer en première instance. Mais aujourd'hui, cela ne dépend plus de nous puisque nous sommes aussi tributaires d'ouvertures de classes nouvelles dans d'autres communes.

Considérant, qu'à effectif constant les ouvertures devront être compensées par des fermetures...

Sécheresse et trêve estivale entamée...

Nous entrons dans une sécheresse sans égal depuis 1976. Par conséquent, Monsieur le préfet a pris un arrêté interdisant tout arrosage. Nos services municipaux comme les particuliers ont l'interdiction d'arroser l'ensemble des espaces et fleurissements, de remplir les piscines. Ayons une attitude responsable face au manque d'eau !

En pleine période de congés, je voudrais m'adresser à chacune et à chacun pour vous souhaiter de passer d'excellentes vacances, d'écarter un moment vos soucis de la vie quotidienne et en tout état de cause de vous ressourcer pour mieux repartir.

Pour votre municipalité, l'ensemble des services municipaux fonctionne. Un service minimum assure le service public.

A la rentrée, c'est reparti...

Cette année, la rentrée dans notre commune sera particulièrement dynamique ! En effet, une grande manifestation de randonnée équestre regroupant plus de 500 cavaliers animera nos prairies du 23 au 27 août. Suivra le Forum des associations le samedi 3 septembre, permettant aux familles de découvrir et de s'inscrire aux activités communales associatives. Une soirée pour les bénévoles clôturera cette journée. Conjointement au forum, les commerçants et artisans de Corné exposeront leur savoir-faire les 3 et 4 septembre au complexe sportif, sous l'égide de l'association des commerçants. De belles rencontres en perspective...

A bientôt de vous retrouver...

Le Maire

Hommage à Claude LEPROUST... mieux vaut tard que jamais

Suite à une demande de la famille, le 9 avril dernier, les Anciens combattants de Maine et Loire en compagnie de la section C.A.T.M. de Corné ont rendu hommage à monsieur Claude LEPROUST mort pour la France

en Algérie en 1956. Les obsèques avaient mobilisé l'ensemble du village et créé une vive émotion à l'époque.

Les Anciens Combattants de Maine et Loire ont souhaité faire un geste symbolique et corriger une erreur avant tout matérielle, en posant sur sa tombe une plaque d'Ancien Combattant mort pour la France en présence de Monsieur le Maire Jean-Claude LACHENY, des organisations des Anciens Combattants, de la famille et de ses amis de classe.

Cette cérémonie permet ainsi aux yeux de la famille de Claude LEPROUST d'être plus officiellement reconnue par ses pairs.

La famille et les amis de Claude LEPROUST, tiennent à remercier la commune de Corné pour son implication dans l'évènement.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 avril 2011

Présidé par : Monsieur le Maire Jean-Claude LACHENY

Assisté des Adjointes : Joël PEAN, Hervé LUCAS, Philippe BELLANGER, Jean-Louis EZECHIEL, Annie GOULLIART.

Etaient présents : Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux

Pascal BACHELIER, Fabrice BERNIER, Claude BODIN, François BOULINEAU, Laurence BROSSARD, Marie-Edith GILLE, Bernard LAMBERT, Maria MAUGENET, Daniel RAULT, Denis RAVEAU, Marie-France RENO, François RYBSKI.

Absent ayant donné pouvoir :

- Didier DESPRE à Jean-Louis EZECHIEL
- Danielle JACQUIN à Joël PEAN

Le Conseil Municipal a désigné Denis RAVEAU pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal a le plaisir d'accueillir Monsieur Roger TCHATO, Maire de Bauné. La discussion sur le SCoT mise à l'ordre du jour l'intéresse particulièrement.

Vote des Taux d'Imposition 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition 2011.

Joël PÉAN, adjoint délégué aux finances, expose :

- Les bases d'imposition notifiées pour 2011 sont en augmentation de 3,37 % soit environ 30 0000 euros pour 2011.
- Les avis de la commission finances sont partagés entre un gel des taux ou une augmentation de 0,5% étant donné la nécessité d'anticiper l'augmentation des frais de fonctionnement 2012, liés à la nouvelle médiathèque/ludothèque.

La discussion étant ouverte :

- Claude BODIN réitère ses propos tenus en réunion des finances et favorise une augmentation de 0,5% des taux afin d'anticiper les nouvelles dépenses 2012 et les mesures issues de la loi de « Grenelle », qui auront une incidence sur les dépenses notamment en matière de traitement.
- Marie-France RENO rejoint l'avis de Claude BODIN mais souligne qu'il faut rester prudent et augmenter d'une manière mesurée les taux d'imposition.
- François BOULINEAU est favorable à une augmentation des taux permettant ainsi de dégager des recettes supplémentaires pour financer des travaux de voirie et d'espaces verts.
- Hervé LUCAS souligne que la CCVLA n'augmente pas sa fiscalité.
- Jean-Louis EZECHIEL ne croit pas à l'anticipation et s'étonne qu'à l'occasion du débat des taux d'imposition, on veuille faire supporter aussi facilement à l'ensemble de la population une hausse généralisée.
- Ayant entendu tous les argumentaires du Conseil Municipal et considérant le budget voté, Monsieur le Maire fait remarquer que rien ne justifie pleinement une hausse des taux, le budget 2011 est bien équilibré. Les augmentations liées aux hausses des énergies et des matières premières pèsent sur les familles. Cependant, il entend les arguments concernant la demande d'anticipation. Il propose de ne pas augmenter les taux pour 2011.

A la majorité, le Conseil Municipal, (14 votes pour le maintien des taux et 6 votes pour une augmentation des taux de 0,5%)

- **DÉCIDE** du maintien des taux pour 2011
- **FIXE** comme suit les taux d'imposition pour 2011 :
 - taxe d'habitation14,50 %
 - taxe foncière « bâti »26,54 %
 - taxe foncière « non bâti »44,23 %

Attribution de subventions

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les deux demandes de subvention suivantes :

- l'association « Amicale des anciens sapeurs pompiers » secteur Angers-Nord organise un rassemblement à l'Espace du Séquoia le vendredi 17 juin et demande la gratuité de la location. Considérant que la commune n'accorde plus de gratuité, il est proposé de leur attribuer une subvention de 339 € correspondant à la différence entre une location extérieure et une location « association de Corné ».
- l'association « ADMR des Hauts de la Vallée » demande une subvention de fonctionnement comme cela se faisait jusqu'en 2008. Il est proposé d'accorder une subvention d'un montant identique à celui de 2008 soit 527 €.

La commission des finances réunie le 15 avril a émis un avis favorable sur ces propositions.

François BOULINEAU souhaite savoir si la participation des communes est fixée selon des critères.

Le Maire répond qu'il n'y a pas de règle et charge la commission des « finances » de définir pour l'avenir un mode de répartition équitable entre les communes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions ci-dessus.

Locations de parcelles

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu 2 demandes de location de parcelles. Il invite Claude BODIN en charge de ces dossiers au sein de la commission « gestion des bâtiments et des espaces » à présenter les propositions de locations pour lesquelles la

commission des finances réunie le 15 avril 2011 a émis un avis favorable.

✓ ETS HORTICOLE VEGEFLOR EARL

46 route du Point du Jour

- parcelle ZM 135- superficie 3 ha 47 a 13 ca. Cette parcelle est contiguë à la parcelle ZM 134 dont ils sont propriétaires.

Propositions :

- location d'une durée de 9 ans avec effet au 1^{er} novembre 2010 (régularisation)
- base du fermage (compte tenu de la classification de la parcelle en catégorie 2 et 3)
 - 1 Ha 72 a 17 ca - 70 points l'hectare
 - 1 Ha 74 a 96 ca - 60 points l'hectare

✓ EARL DE LA TOUCHE DENIAU Stéphane

8 route de la Touche

- parcelle BP 63 - superficie 12 a 38 ca en extension des parcelles BP 62-64-66 qu'il exploite

Propositions :

- location d'une durée de 9 ans avec effet au 1^{er} novembre 2011 (mise à disposition gratuite du 1^{er} mai 2011 au 31 octobre 2011)
- base du fermage : 60 points l'hectare

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** les propositions ci-dessus :

- à la majorité (1 abstention) pour la location aux ETS HORTICOLE VEGEFLOR EARL - 46 route du Point du Jour

- à l'unanimité pour la location à l'EARL DE LA TOUCHE DENIAU Stéphane - 8 route de la Touche.

Vente d'herbe 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu 2 demandes de récupération d'herbe après broyage.

La commission des finances réunie le 15 avril 2011 a émis un avis favorable.

➢ A l'unanimité, le Conseil Municipal **DÉCIDE** de vendre à :

- Jean-Claude HAMARD, l'herbe des parcelles BP 28-29-30-31 et ZR 82 pour un prix total de 43,30 €
- EARL DE LA TOUCHE DENIAU Stéphane - 8 route de la Touche, l'herbe des parcelles ZH 66, 175, 176, 179, 216, 218 et 219 pour un prix total de 171,53 €.

Le Conseil Municipal prend acte qu'à l'avenir un article sera diffusé dans le Corné Lien invitant les personnes désirant récupérer l'herbe à s'inscrire en mairie, la commission ad hoc se chargeant ensuite d'examiner les demandes.

Demande de subvention-construction d'un boulodrome

Monsieur le Maire rappelle qu'au budget primitif 2011 un crédit de 14 000 € est inscrit pour la construction d'un boulodrome.

Ce projet pouvant être subventionné par le Conseil général, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention. Il invite Jean-Louis EZECHIEL, adjoint délégué aux sports, à présenter ce dossier.

Marie-France RENOU trouve dommage de délocaliser cette aire de jeux de la Place du Logis des Moines vers le complexe sportif, l'association « Corné pétanque loisirs » a-t-elle donné son accord ?

Bernard LAMBERT regrette un manque de concertation sur ce dossier. L'emplacement envisagé ne sera pas clôturé et il craint une dégradation des haies.

Jean-Louis EZECHIEL tient à rappeler le travail des commissions sur ce dossier. Il est surpris des propos tenus par Monsieur LAMBERT car la commission des espaces verts et l'association « Corné pétanque loisirs » ont été associées au projet. Leurs avis ont été favorables.

A la majorité (3 abstentions), le Conseil Municipal :

➢ **APPROUVE** le projet

➢ **SOLLICITE** une subvention de 2 325 € auprès du Conseil général.

AVIS DE PRINCIPE :

- Avis de principe : SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Loire Angers) enquête publique : Présentation du projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Loire Angers soumis à enquête publique du 28 mars 2011 au 29 avril 2011.

Rétrospective du DOG (Document d'Orientation Général) concernant la polarité Andard, Brain-sur-l'Authion et Corné. La présentation et le débat ont porté sur notre capacité à respecter les prescriptions inscrites dans le SCoT.

Un certain nombre d'interrogations et d'insuffisances est décelé. Le Conseil Municipal décide de présenter une motion à l'enquête publique portant les points suivants :

- . La définition des hameaux qui aura un impact sur l'évolution du P.L.U. de la commune,
- . La poursuite de l'urbanisation de la route de Bauné,
- . L'implantation de l'offre commerciale et de service,
- . Le développement des infrastructures communales ou intercommunales.
- . Le plan de déplacement et de parking-relais intégrant la zone Actiparc de Corné.

Par ailleurs, il est noté que notre commune voisine « Bauné » n'est pas suffisamment prise en compte dans le schéma de cohérence quant à son potentiel réel de développement. Monsieur TCHATO souligne que Bauné a d'autres atouts que le tourisme ligérien de la Communauté de communes. Une réflexion sur des équipements complémentaires entre nos deux communes devrait être envisagée.

Communiqués divers

Fermeture d'une classe à Corné : après la mobilisation de tous les acteurs concernés et dans le cadre de notre argumentaire raisonné, l'inspection académique n'a pas envisagé de fermeture à l'école élémentaire pour la prochaine rentrée, cependant un contrôle des inscriptions sera fait en juin.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 mai 2011

Présidé par : Monsieur le Maire Jean-Claude LACHENY

Assisté des Adjointes : Joël PEAN, Hervé LUCAS, Philippe BELLANGER, Jean-Louis EZECHIEL.

Etaient présents : Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux

Pascal BACHELIER, Claude BODIN, François BOULINEAU, Marie-Edith GILLE, Bernard LAMBERT, Maria MAUGENET, Daniel RAULT, Denis RAVEAU, Marie-France RENOU, François RYBSKI.

Absent ayant donné pouvoir :

- Didier DESPRE à Jean-Louis EZECHIEL
- Fabrice BERNIER à Marie-France RENOU
- Laurence BROSSARD à Pascal BACHELIER
- Annie GOULLIART à Maria MAUGENET

Le Conseil Municipal a désigné François RYBSKI pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 18 avril 2011 est approuvé et adopté à l'unanimité.

ACCUEIL DE LOISIRS – ACTIVITÉ « ÉQUITATION »

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs de Juillet 2011, il est prévu un stage d'équitation à l'Etrier de Corné du 12 au 15 juillet pour les enfants 6-13 ans.

Jean-Louis EZECHIEL, adjoint délégué à l'éducation, à la jeunesse et aux sports propose une facturation aux familles identique aux camps, soit au coût réel de l'activité.

François BOULINEAU précise qu'il vote pour, mais il aurait souhaité diminuer le coût pour les familles à revenus modestes permettant ainsi de réduire la fracture sociale.

Pour faire suite à l'interrogation de Madame RENOU et Monsieur BOULINEAU, il est rappelé au Conseil Municipal que dans le cadre d'un partenariat avec le centre équestre des tarifs préférentiels sont pratiqués et que des dispositifs en fonction du quotient familial existent par ailleurs.

➢ A la majorité, le Conseil Municipal **APPROUVE** la proposition ci-dessus.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du vote des subventions (DCM du 24 janvier 2011), il a été attribué à l'Association des Parents d'Elèves de Corné (APE) une subvention de 1 450,00 € + 200,00 € représentant la participation financière du Conseil Municipal d'Enfants (CME) au carnaval 2011. Les années précédentes cette participation correspondait au coût de la prestation de l'animation musicale par l'Harmonie de Mazé.

Le CME dans sa réunion du 15 janvier 2011 n'a pas retenu ce projet.

L'absence d'information sur les raisons du refus de prise en charge par le Conseil Municipal d'Enfants interpelle Monsieur le Maire, sachant qu'au budget la subvention avait été votée et que la pratique existait depuis plusieurs années.

De ce fait, monsieur le Maire propose de verser à l'APE une subvention de 200 € correspondant au montant de la prestation.

➢ A l'unanimité, le Conseil Municipal **ACCEPTE** la proposition ci-dessus.

SODEMEL - COMMERCIALISATION DE LA ZAC DU CLOS DE LA MOTTE

Dans le cadre de la commercialisation de la ZAC du Clos de la Motte, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, pour validation, les documents contractuels de vente suivants :

- le Cahier des Charges de Cessions de Terrains

- le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières. Hervé LUCAS, adjoint délégué à l'urbanisme présente les grandes lignes de ce dossier.

Deux points du - Cahier des Charges de Cessions de Terrains - ont suscité des réactions :

• Les clôtures : Marie-Edith GILLE relève que l'article 12.3 prévoit la non autorisation des clôtures en façade. Cela risque de poser des problèmes identiques au lotissement de Bellevue – Le Toit Angevin.

Hervé LUCAS répond que la clôture en façade n'est pas nécessaire compte tenu des faibles superficies des parcelles.

• Les espaces verts : Claude BODIN souhaite connaître les dispositions prises par l'aménageur pour les espaces verts dont la commune assurera l'entretien à l'avenir.

Réponse du Maire : le paysagé sera en majorité sur le domaine public. La commune a été consultée dans le cadre du dossier de réalisation de la ZAC « du Clos de la Motte ». Le dossier a été approuvé par le Conseil en séance du 26 avril 2010.

Avant de passer au vote, François BOULINEAU informe qu'il s'abstiendra car ce dossier n'a pas été discuté en commission. A la majorité, le Conseil Municipal **AUTORISE** le Maire à signer les documents et :

- **VALIDE** : - le Cahier des Charges de Cessions de Terrains
- le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières.

AVIS DE PRINCIPE :

- Modification règlement intérieur des services périscolaires : présentation par Jean-Louis EZECHIEL
- Rappel de l'historique
- Analyse des dysfonctionnements
- Propositions du groupe de travail

Les modifications apportées au règlement concernent des dispositions déjà appliquées mais qui ne figurent pas dans le document actuel.

Ce document n'ayant été remis que lors de la séance, Marie-Edith GILLE, François BOULINEAU et Marie-France RENOU font part de leur mécontentement et interpellent Jean-Louis EZECHIEL pour connaître l'avis du comité consultatif.

Le compte-rendu de la réunion n'étant pas validé à ce jour, Jean-Louis EZECHIEL affirme cependant que le comité a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire intervient pour exposer les raisons de la modification du règlement intérieur des services périscolaires et insiste sur 2 points : l'inscription préalable obligatoire et la non facturation en cas de non respect des horaires. La commission est saisie pour étudier le cahier des charges d'un système de gestion plus simple qui amènera à proposer non pas des pénalités aux familles, mais des forfaits de services. Joël PÉAN réprecise les modalités d'accueil en cas de grève. Ce paragraphe ajouté dans le règlement a été demandé par les familles, apportant ainsi une information plus claire. Ce dispositif régi par la loi ordonne aux communes une obligation de moyens.

François BOULINEAU menace de quitter la salle et de ne pas participer au vote si le sujet n'est pas retiré de l'ordre du jour. Il demande au Maire le report à la prochaine séance.

Claude BODIN reconnaît le travail de la commission et lui fait confiance. Il fait remarquer qu'il serait souhaitable de connaître l'avis de la commission avant de se prononcer.

Ayant bien entendu toutes les remarques faites, le Maire considère que la commission municipale, le comité de réflexion consultatif mis en place spécifiquement, le personnel et enfin les familles ont été largement associés au débat depuis plus d'un an et qu'il est impératif de prendre ces décisions modificatives avant la fin de l'année scolaire en cours.

Il rappelle que toutes les modifications apportées ne vont que dans le sens de l'amélioration du service au public.

En conséquence, il maintient la mise au vote du nouveau règlement. François BOULINEAU quitte la salle déclarant qu'il est d'accord sur le fond mais pas sur la forme.

- modification du règlement adopté par : 13 voix pour et 6 voix contre.

Communiqués divers

Situation incivilité Corné :

- Rappel des faits par le Maire qui ne voit pas de solution au problème mais propose :
- de rencontrer les habitants (pour la plupart des personnes âgées) afin de dédramatiser la situation car ces personnes n'osent pas porter plainte par peur de représailles,
- de rencontrer individuellement les jeunes accompagnés de leurs parents,
- d'aménager les espaces pour empêcher l'accès aux vélocyclistes,
- de demander à l'animateur d'être présent sur certains lieux,
- de fermer l'abri bus,
- de rencontrer la gendarmerie.

Joël PÉAN signale également :

- la vitesse excessive avec les scooters qui circulent dans les allées piétonnes,
 - le rassemblement jusqu'à 3 heures du matin dans les espaces à proximité des pavillons occupés par des personnes âgées.
- Pour lui le constat est le suivant : volonté de supprimer les services publics (gendarmerie) avec pour conséquence une prise en charge par la commune (création d'une police municipale).

Arrêté préfectoral Situation hydrologique en Maine et Loire

Usages non prioritaires de l'eau

Sur les territoires, tous les usagers sont appelés à faire preuve d'économies et à limiter leurs prélèvements d'eau.

Dans l'ensemble du département Maine et Loire, le régime de **l'interdiction** est instauré. Ainsi, le remplissage des piscines privées, le lavage des bâtiments et voiries, l'arrosage des espaces verts, le lavage des véhicules hors stations professionnelles, l'alimentation des fontaines et

des jets d'eau en l'absence d'un dispositif de recyclage sont **totalemtent interdits**.

Elles demeurent en vigueur tant que les prochaines observations de l'état de la ressource ne justifient pas de mesures nouvelles. En tout état de cause, elles prendront fin le 31 octobre 2011.

Information disponible sur le site internet de la DDT49

<http://www.maine-et-loire.equipement-agriculture.gouv.fr>

Récupération bois de chauffage

A la fin de cette année, la commune va procéder à un nouvel abattage de peupliers.

Les personnes souhaitant récupérer des têtes pour du bois de chauffage sont priées de se faire connaître en adressant un courrier en mairie ou par email contact@corne.fr.

Arrivée d'un nouvel opérateur Bouygues Télécom

Avec le dégroupage de notre commune par MELISA (aménageur haut et très haut débit), l'arrivée de BOUYGUES Télécom sur le Réseau d'Initiative Publique (RIP) élargit le choix des offres ADSL disponibles sur notre territoire.

Les élèves de l'école élémentaire au cinéma



Le mardi 10 mai, les 9 classes de l'école élémentaire Jacques Tati ont assisté à la projection du film d'animation « L'illusionniste » à l'espace du Séquoia. Cette séance a été organisée en partenariat avec l'Association Culturelle de Corné.

Les enseignants ont choisi cette œuvre pour sensibiliser leurs élèves à l'univers de Jacques Tati, le scénario ayant été écrit par le cinéaste. Les enfants ont semblé un peu déroutés par ces personnages qui s'expriment de façon minimaliste et qui évoluent dans une ambiance

mélancolique rarement mise en scène dans les films « jeune public ».

Après la projection, l'Association Culturelle a offert aux spectateurs un goûter champêtre bien apprécié après 1h30 d'attention.



Merci à la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de l'Espace du Séquoia.

*Les enseignants de l'école élémentaire
L'Association Culturelle de Corné*

Infos pratiques

SMICTOM

Résultat de l'enquête sur la prévention des déchets

Dans le cadre de l'élaboration d'un programme de prévention des déchets, une enquête a été menée par le SMICTOM auprès de la population afin d'identifier les pratiques et les comportements existants en matière de réduction des déchets.



Echantillon :

53 questionnaires ont été retournés au SMICTOM entre novembre 2010 et janvier 2011, notons un retour assez faible.

Sensibilité à la prévention des déchets :

30 % des personnes interrogées ne sont pas en mesure de citer spontanément un geste de réduction des déchets. La réduction des déchets est perçue comme une action prioritaire qui nécessite la mise en place d'actions par la collectivité pour 95 % des personnes ayant participé à l'enquête.

Les raisons invoquées sont :

- La préservation des ressources naturelles (55 %)
- La réduction de la facturation de la redevance incitative (47 %)
- La meilleure maîtrise des coûts dus à la gestion des déchets par la collectivité (45 %).

Les pratiques de réduction des déchets :

Les gestes de prévention les plus couramment pratiqués par les usagers sont :

- Le compostage (90 %)
- L'achat de produits peu ou moins emballés (60 %)
- Faire soi-même certains produits : yaourts, soupes... (10 %).

Parmi les personnes sondées, 95 % d'entre elles seraient prêtes à mettre en œuvre au moins un geste supplémentaire de prévention des déchets en :

- Refusant la publicité avec la mise en place d'un stop pub (50 %)
- Favorisant la réparation des biens et des objets (37.5 %)
- Favorisant les achats de produits moins emballés (35 %) et locaux (17 %), réduire les produits jetables (15 %)
- Réduisant l'usage de produits dangereux (25 %).

Les attentes et les besoins :

47 % des sondés estiment que c'est aux industriels de faire des efforts pour mettre sur le marché des produits moins emballés et générant moins de déchets.

37 % des sondés estiment ne pas pouvoir mettre en œuvre plus de gestes de réductions des déchets par manque de savoir faire, notamment dans le domaine de la réparation et du réemploi des objets.

Deux tiers des usagers souhaiteraient être mieux informés par le biais des bulletins des collectivités et grâce à un guide sur la prévention des déchets.

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu à 12 H 30 à l'Esplanade du Séquoia. le **DIMANCHE 2 OCTOBRE 2011**

Animé cette année par « BONNEVILLE animations », ce moment de convivialité est destiné aux habitants de Corné âgés de 70 ans et plus, ainsi qu'à leurs conjoints. Les invitations ont été déposées à votre domicile, mais si toutefois vous n'avez pas eu d'invitation, merci de passer

ou de téléphoner en Mairie afin de vous faire connaître. Nous vous rappelons que les inscriptions devront être faites **au plus tard pour le vendredi 23 septembre.**

Par ailleurs, si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer, n'hésitez pas également à vous inscrire pour la navette qui sera mise à votre disposition.

A très bientôt !

La parole aux associations

Comité des Fêtes

Le 15 mai s'est déroulé le « Vide-Grenier » organisé par le Comité des Fêtes.

Cette année, les parcelles n°45 et 46 du cadastre, avaient été retenues pour recevoir cette manifestation : ces prairies situées près du Pont de Tivoli ne disposaient d'aucune énergie, pas d'eau, pas d'électricité, pas de sanitaire.

Un test était à réaliser – celui de mettre en place un rassemblement populaire sur cette surface de 12 000m² et surtout utiliser les abords immédiats en parkings, les uns existants et les autres indiqués restant à l'initiative des usagers, sans contrainte et sous surveillance discrète des organisateurs.

Globalement tout ce dimanche se déroula bien, peu d'embouteillage le matin à la mise en place des exposants et un stationnement correct aux abords durant toute la journée.

La Municipalité avait pris les mesures nécessaires pour la sécurité routière et les interventions d'urgence. Le Comité des Fêtes, pour sa part avait indiqué clairement le fléchage du lieu et celui des stationnements possibles.



Sur plus de 300 emplacements, les exposants installèrent leurs présentations très variées, certes, mais le Comité des Fêtes a été très strict affichant sa volonté de garder à cette manifestation, un caractère familial convivial, réservé de préférence aux habitants de la Commune ou de la Communauté de Communes, ayant des objets personnels en surplus et désireux de les vendre à petit prix (pas d'antiquaire, pas de présentation de ravalement de façade etc.)

Pas de sonorisation intempestive, bruyante ou de mauvais goût, l'environnement naturel nous fournissant un fond de chants d'oiseaux et de grenouilles ou de bruissements de feuillage, permettant les échanges verbaux acheteurs-vendeurs, des conversations entre voisins d'un jour ou d'amis venus en nombre.

Seul un vieux porte-voix employé pour la cause, a permis de retrouver les parents d'un enfant égaré.

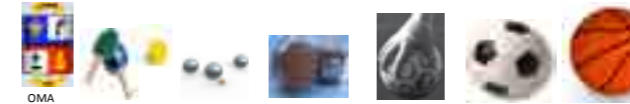
La METEO fût favorable, le PUBLIC très nombreux, un BEAU DIMANCHE de printemps ! Une belle FETE comme nous l'avions imaginée et surtout souhaitée !

Merci à la Municipalité, merci aux Bénévoles (un peu plus nombreux), merci à ceux qui apportent une aide logistique discrète et aux commerçants qui affichent notre publicité, merci à tous les exposants, merci aux riverains qui supportent quelques gênes ou nuisances, merci à tous pour votre confiance et au soutien que vous pouvez nous apporter.

Un grand BRAVO aux adhérents, et à l'année prochaine – le 13 mai 2012 !

Le Président : Pierre DAVID

La parole aux associations



SAMEDI 3 Septembre 2011

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

au complexe sportif

FORUM des ASSOCIATIONS

Organisé par l'Office Municipal Associatif et la Municipalité.

à Corné

Venez y découvrir l'activité qui vous convient parmi toutes les associations présentes!



Le samedi 3 et le dimanche 4 septembre, l'association des artisans et commerçants organisent leur foire exposition avec la participation de l'association angevine "L'outil en main"

L'O.M.A - Les Accropat's Le Vélo Loisirs Club de CORNÉ

1^{ère} Randonnée – Course à pied – circuit vélo et VTT
Dimanche 11 septembre 2011 à partir de 8h30

Amateurs, Sportifs, Promeneurs ! Venez seul, entre amis ou en famille, et rejoignez-nous au complexe sportif de CORNÉ (près de l'Authion). Départ libre.

Plusieurs parcours ou circuits balisés vous seront proposés, à faire à pied ou à vélo.

Vous pourrez participer en famille au jeu de piste organisé le long du parcours santé avec un questionnaire pour les enfants sur le thème de la faune et de la flore des rivières. L'OMA met un barnum à votre disposition si vous souhaitez pique-niquer sur place (pensez à amener votre repas).



FOIRE EXPOSITION

Les 3 et 4 septembre 2011

Les Artisans et Commerçants de Corné exposent sur 400 m² leur savoir-faire

Présence de l'association **OUTIL EN MAIN** (Atelier d'initiation aux métiers du Patrimoine pour les 9-14 ans)

Venez nous découvrir sur notre site www.aca-corne.fr

ASSOCIATION DANSE FITNESS GYMNASTIQUE DE CORNÉ

Vous propose

Danse modern' jazz pour les enfants à partir de 4 ans, jusqu'à 16 ans, et pour adultes **Le mercredi après midi**

Baby-Gym : pour les enfants de 3/4 ans et de 5/6 ans **le samedi matin 10h-11h et 11h-12h**



Yoga : adultes à partir de 16 ans niveau débutant à confirmé. **Le vendredi soir 19h-20h15**

Step adultes à partir de 16 ans de niveau débutant à confirmé. **Le lundi soir 20h30- 22h**

Fitness adultes à partir de 16 ans de niveau débutant à confirmé. **Le mardi soir 20h30-21h30**

Nous vous invitons à venir nous rencontrer, et vous inscrire lors du forum des associations qui aura lieu le **3 septembre 2011** au Complexe Sportif de Corné.

A très bientôt.

Le bureau de l'ADFGC



L'association culturelle de CORNÉ

Espace Séquoia

COMÉDIES
TOUT PUBLIC
VENEZ NOMBREUX !



Vous avez aimé notre programmation cinématographique ! Merci !

Le CINÉMA de CORNE, classé 1^{ère} salle de cinéma itinérante de Maine-et-Loire, qui propose des films récents a attiré 1 953 spectateurs en 12 séances.

Le Spectacle vivant attend toujours son public !

Malgré toute l'attention que portent les bénévoles dans le choix et la qualité des SPECTACLES VIVANTS, et les efforts déployés dans le domaine de la communication, nous avons accueilli seulement 312 spectateurs au cours des 3 spectacles.

Notre dernier spectacle notamment, l'orchestre symphonique SCENEFONIA, a réalisé une prestation magnifique. Le public, 87 personnes, a énormément apprécié le programme « musiques de films » proposé. Certains morceaux ont suscité beaucoup d'émotion et le public a pu entonner des morceaux connus. Un sourire radieux se lisait sur tous les visages à la sortie de la salle !



Merci à tous ceux qui nous ont soutenus !

Le cinéma et les spectacles vivants sont deux activités d'une même association. Pour que l'une continue à fonctionner, il faut que l'autre se développe. Nous comptons sur vous !

Nos choix pour 2012 sont en cours de réflexion et nous espérons qu'ils trouveront gré à vos yeux.

« THEÂTRE D'AUTOMNE » Trois jours de théâtre en septembre

Vendredi 23
20 h 30

Samedi 24
20 h 30

dimanche 25
15 h 30

Tarifs : 8€ / 6 € pour 1 spectacle - - Pass 3 spectacles 15 €

Vendredi



Déconseillée au moins de 12 ans

« Cinq filles couleur pêche », d'Alan BALL. En scène, la troupe « Les Déesses Poires » produite par 109 Compagnie de Beaufort-en-Vallée, créée et animée par Gabrielle POIRIER et Stéphane GRISARD, tous deux auteurs, metteurs en scène, comédiens, scénaristes et professeurs.

Cinq demoiselles d'honneur engoncées dans leurs robes couleur pêche, sont réunies dans la grange familiale de la mariée.

Entre coups de griffe et caresses, se forme un contre-point insolent à la réception conventionnelle qui se déroule « hors-scène ».

Ces « desperate housewives », dessinent le portrait de femmes résolument modernes.

Des répliques toniques et rythmées pour une comédie grinçante et drôle, cruellement sentimentale.

Samedi



« La mastication des morts ». Les morts d'un petit village viennent raconter leurs histoires. Mais pour accepter pleinement cet état de fait, ils révèlent leurs ultimes instants de vie.

Une pièce faite d'une multitude d'histoires absurdes, drôles, graves, ridicules, embarrassantes, coquines, cruelles !

L'humour, l'ironie et la dérision règnent ici mais sans jamais manquer de respect à l'être humain.

La compagnie Le Théâtre du Jeudi de Saintes-Gemmes-sur-Loire a obtenu de nombreux prix d'interprétation (Saint-Barthélemy, Cahors, Cholet).

Dimanche



« Les deux vieilles filles ». Une œuvre de Tommaso Landolfi, satire tragicomique, un texte décapant ! par la troupe Mascartade.

1945 : L'église italienne traditionnelle est alors toute puissante

Dans un quartier qui pourrait se situer à Florence vivent Lila et Nina, deux sœurs élevées à l'ancienne, parfaites bigotes. Leur cour est attenante à un jardin dans lequel se trouve l'église du monastère. Tout est tranquille et digne.

Mais c'est sans compter sur Tombo qui va bouleverser la somnolente vie du couvent. Qui est Tombo ?

Réservations :

Maison de la Presse de Corné – Office de Tourisme Loire-Authion (St-Mathurin-sur-Loire), ☎ 02 41 57 01 82.

Location FNAC, Carrefour, Magasin U, Géant au ☎ 0892 683 622 (0,34 €/mn)

Informations : Association Culturelle de CORNÉ ☎ 06 88 340 640

JUILLET 2011

- ▶ **Lundi 25 juillet** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal

AOÛT 2011

- ▶ **du mardi 23 au vendredi 26 août** :
Étrier de Corné : randonnée Régionale Equestre
environ 500 cavaliers

SEPTEMBRE 2011

- ▶ **Samedi 3 septembre** : complexe sportif de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
O.M.A. : forum des associations
- ▶ **Samedi 3 septembre** : complexe sportif à 14h00
Corné Pétanque Loisirs : concours pour forum des associations
- ▶ **Samedi 3 septembre** : espace du Séquoia à 20h00
O.M.A. : soirée des bénévoles
- ▶ **Samedi 3 septembre** : complexe sportif de 9h30 à 17h30
Associations des Commerçants : foire exposition - forum des associations
- ▶ **Dimanche 4 septembre** : complexe sportif de 9h30 à 17h30
Associations des Commerçants : foire exposition
- ▶ **Samedi 10 septembre** :
Corné Pétanque Loisirs : 2^e concours
- ▶ **Dimanche 11 septembre** :
Corné Pétanque Loisirs : 2^e concours
- ▶ **Dimanche 11 septembre** : complexe sportif à 8h30
O.M.A. : 1^{re} randonnée course à pied - vélo et VTT
- ▶ **Jeudi 15 septembre** : espace du Séquoia à 14h00
Bon Accueil : anniversaires 3^e trimestre
- ▶ **Samedi 18 et dimanche 19 septembre** :
Journées du Patrimoine
- ▶ **Vendredi 23 septembre** : espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : festival de théâtre
"Théâtre d'automne"
- ▶ **Samedi 24 septembre** : espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : festival de théâtre
"Théâtre d'automne"
- ▶ **Dimanche 25 septembre** : espace du Séquoia à 15h30
Association Culturelle : festival de théâtre
"Théâtre d'automne"
- ▶ **Lundi 26 septembre** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal

OCTOBRE 2011

- ▶ **Dimanche 2 octobre** : espace du Séquoia à 12h00
Municipalité : repas des aînés
- ▶ **Dimanche 16 octobre** : espace du Séquoia à 13h30
CATM : loto
- ▶ **Lundi 24 octobre** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal
- ▶ **Mercredi 26 octobre** : espace du Séquoia à 15h30
Association Culturelle : Spectacle pour enfants
ATOUT AZART "Au fil des étoiles"

NOVEMBRE 2011

- ▶ **Vendredi 4 novembre** : espace du Séquoia à 20h30
Association CH'ANGERS D'ERE :
concert " Latino Jazz "
- ▶ **Samedi 5 novembre** : espace du Séquoia à 20h30
USCC Foot : soirée dansante
- ▶ **Vendredi 11 novembre** : place Jean Rolland à 9h45
Municipalité : cérémonie commémorative
- ▶ **Jeudi 17 novembre** : espace du Séquoia à 12h00
Bon Accueil : repas d'automne
- ▶ **Samedi 19 novembre** : espace du Séquoia à 20h30
Harmonie de Mazé : Concert
- ▶ **Samedi 26 novembre** : espace du Séquoia à 20h30
Association Culturelle : Théâtre d'improvisation par la LIMA
- ▶ **Lundi 28 novembre** : Mairie à 20h30
Conseil Municipal

Les Rendez-vous de l'été de l'Office de Tourisme Loire-Authion

Dimanches promenade

Randonnées pédestres accompagnées - Départ à 8h30

- ▶ **Dimanche 24 juillet** : 13 km - La Daguènière
"Loire, ardoise et Authion"
- ▶ **Dimanche 7 août** : 11,5 km - Bauné
"A travers bois et culture"
- ▶ **Samedi 13 août** : 12 km - La Ménitry - Départ à 20h30
Rando'lune
- ▶ **Dimanche 21 août** : 13 km - Corné
"Entre rivière et forêt"
- ▶ **Dimanche 28 août** : Balades en Vallée Loire-Authion
3 randonnées conviviales au choix ;
7, 11 ou 16 km avec un petit ravitaillement offert au cours
des parcours. La Bohalle – Stade –Inscription de 8h30 à
10h.

Animations familles

- ▶ **22 juillet et 26 août** : 15h à 17h – Poney club Etiage –
St Mathurin sur Loire
Balade en poney sur l'île de la Marsaulaye
- ▶ **17 et 24 août** : 10 à 12h - Ferme pédagogique - Andard
Venez prendre la clé des champs

Soirée

- ▶ **Mercredi 3 août** : 18h45 à 22h – La Ménitry
île de Baure la Ménitry
Soirée Contes et Musique sur l'île de Baure

JOURNAL OFFICIEL DE CORNÉ

Directeur de la Publication : Jean-Claude LACHENY
Équipe de réalisation : Commission Communication et Associations
Crédit Photos : Mairie, Associations ;
Mise en page et impression : Adim à Angers
Distribution : Médiaposte ; Tirage : 1250 exemplaires
Mairie : 52, rue Royale - ☎ 02 41 68 93 70
Courriel : contact@corne.fr ; d.jacquin-culturel@corne.fr
Site internet : www.corne.fr